

Commune de FLEURY (Manche)

Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 2 juin 2020 à 20 H 30

Sur la convocation de M. Daniel VESVAL, Maire, le conseil municipal s'est réuni pour examiner les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance : Mme Jennifer DUPONT est désignée secrétaire de séance

- Procès-verbaux des réunions des 2 mars 2020 et 3 mars 2020 : Les procès-verbaux des précédentes réunions, préalablement transmis à l'ensemble du conseil municipal ont été approuvés par les conseillers sortants réélus. Les nouveaux membres du conseil municipal ont pris connaissance de ces procès-verbaux.

- Procès-verbal de la réunion du 25 mai 2020 – Election du maire et des adjoints : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

- Election des délégués au sein des structures intercommunales

Sont élus délégués pour siéger au Conseil Local de l'Eau Potable Villedieu Ouest du SDEau (Syndicat Départemental de l'eau de la Manche) : MM. Lionel ROULIN et Camille LEFEVRE

Sont élus délégués pour siéger au SDEM 50 (Syndicat Départemental d'Energies de la Manche) : MM. Daniel VESVAL et Patrice GUERIN

- Indemnités de fonction des Adjoints : Les indemnités des adjoints sont fixées par le conseil municipal, en fonction de la population de la commune, par référence à l'indice brut terminal de la fonction publique. Pour la commune de Fleury, le taux maximal s'élève à 19,8 %, le conseil municipal fixe le taux d'indemnités des adjoints à 18,50 %, soit environ 720 € brut mensuel.

- Location d'un logement communal : Le conseil municipal décide de louer le logement communal vacant sis au 6 route de la Lande – Le Domaine à Fleury, fixe le loyer mensuel à 350 €, et autorise M. le Maire à signer les documents nécessaires à la location.

- Délégation au Maire : Afin d'accélérer la prise de décision et d'éviter de convoquer le conseil municipal sur chaque demande, le conseil municipal donne délégation au maire comme le permet l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

- Subventions 2020 aux associations : Le conseil municipal alloue les subventions ci-après :

- AFM Téléthon	150 €
- AFN UNACITA	100 €
- APE RPI	200 €
- AAMM Association des Aveugles de la Manche	20 €
- Club du 3 ^{ème} Age de Fleury	100 €
- Coopérative scolaire du RPI Fleury	1.800.€
- La Croix-Rouge Française.....	20 €
- Donneurs de sang	20 €
- FNATH – Association des Accidentés de la Vie	20 €

Commune de FLEURY (Manche)

- Fonds d'Aide aux Jeunes : 0,23 €/hab, soit243.57 €
- Fonds de Solidarité Logement : 0,60 €/hab, soit635,40 €
- Fleury sports300 €
- Gymnastique volontaire.....100 €
- Ligue nationale contre le cancer.....30 €
- RASED100 €
- Sclérosés en plaque AFSEP.....20 €
- Secours catholique.....20 €
- Association soins palliatifs de la Manche20 €
- Ecole maternelle et primaire Sainte-Marie de Percy 30 €

- Vote des taux : Le conseil municipal décide de reconduire les taux de 2019, soit :

- . Taxe foncière bâti 8.33 %
- . Taxe foncière non bâti .. 21.66 %

- Cantine scolaire – déduction tarifaire : motifs d'absence

Le conseil municipal, décide :

- . du maintien des tarifs de la cantine à savoir :
 - * 3,95 € pour les enfants domiciliés à Fleury et à La Bloutière
 - * 6, 15 € pour les enfants domiciliés hors RPI
- . de déduire de la facturation le prix des repas uniquement pour les enfants malades :
 - * pour 1 jour d'absence, sans justificatif
 - * à partir du 2^{ème} jour d'absence, sur fourniture d'un justificatif (certificat médical ou ordonnance)
- . d'examiner au cas par cas, les absences pour cas de force majeure

- Commission de contrôle des listes électorales

Sont élus pour siéger au sein de la commission M Hubert QUESNEL, membre titulaire et Mme Catherine BAZIN, membre suppléant

- Désignations des commissions : Sont constituées les commissions ci-après :

- AFFAIRES SCOLAIRES

Vice-Présidente : Catherine BAZIN

Membres : Stéphanie GUESDON, Camille LEFEVRE, Bruno HESLOUIN, Cathy GOURVENEK, Marie-Line LE ROY

- VOIRIES

Vice-Président : Freddy LAUBEL

Membres : Bruno HESLOUIN, Hubert QUESNEL, Isabelle LEBOUVIER, Cyril BEQUET, Lionel ROULIN

- TRAVAUX et BATIMENTS

Vice-Président : Bruno HESLOUIN

Membres : Freddy LAUBEL, Lionel ROULIN, Patrice GUERIN, Sylvie KLIMCZAK-PRADOT, Camille LEFEVRE, Isabelle LEBOUVIER

- COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Vice-Président : Sylvie KLIMCZAK-PRADOT

Membres : Marie-Line LE ROY, Cyril BEQUET, Cathy GOURVENEK, Catherine BAZIN, Jennifer DUPONT

Commune de FLEURY (Manche)

- CIMETIERE

Vice-Président : Sylvie KLIMCZAK-PRADOT

Membres : Camille LEFEVRE, Bruno HESLOUIN

- ACTION SOCIALE

Vice-Président : Sylvie KLIMCZAK-PRADOT

Membres : Catherine BAZIN, Hubert QUESNEL, Isabelle LEBOUVIER, Jennifer DUPONT

- FINANCES, APPELS d'OFFRES ET MARCHES PUBLICS

Vice-Président : Lionel ROULIN

Membres : Freddy LAUBEL, Patrice GUERIN, Sylvie KLIMCZAK-PRADOT, Catherine BAZIN, Bruno HESLOUIN, Isabelle LEBOUVIER, Camille LEFEVRE

- SPORTS et LOISIRS

Vice-Président : Cyril BEQUET

Membres : Stéphanie GUESDON, Jennifer DUPONT

- PERSONNEL COMMUNAL

Vice-Président : Bruno HESLOUIN

Membres : Cyril BEQUET, Catherine BAZIN, Freddy LAUBEL, Lionel ROULIN, Sylvie KLIMCZAK-PRADOT

- AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT

Vice-Président : Stéphanie GUESDON

Membres : Hubert QUESNEL, Cathy GOURVENEC, Isabelle LEBOUVIER, Camille LEFEVRE

M. Daniel VESVAL, Maire, est membre de droit et président de chacune des commissions

- Questions diverses

. **Lotissement de l'Etang** : M. le Maire est autorisé à signer tous documents et actes nécessaires afin de réaliser la vente des terrains du lotissement de l'Etang. Il est rappelé que le prix de vente a été fixé à 30 € TTC le m2 par délibération n° 2020-07

. **Demande de stationnement de camion de vente à emporter** de sandwiches, grillades, frites : Le conseil municipal, à la majorité de ses membres, autorise le camion à stationner sur le parking le long de la route Villedieu Granville le mercredi de 10 H à 14 H.

Affiché et mis en ligne sur le site internet de la Commune conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le 8 juin 2020



Maire,
Daniel VESVAL